

DÉVELOPPER L'ESPRIT DE PARTICIPATION

[art. 7 Loi sur l'Architecture]
CAUE du Finistère



LA LOI DU 3 JANVIER 1977 PART D'UNE PRINCIPE FONDAMENTAL :

« l'architecture est une expression de la culture »

L'intérêt public est posé :

- la création architecturale,
- la qualité des constructions,
- leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant,
- le respect des paysages naturels, urbains et du patrimoine.

Il est décidé de créer dans chaque département un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement avec pour objet:

LA PROMOTION DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

**UN CONCEPT NOVATEUR A L'EPOQUE
PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITE !**

PLUSIEURS OBJECTIFS :

Améliorer la qualité du cadre de vie

- Promouvoir **une architecture de qualité**
- Mieux intégrer **les constructions dans leurs environnement**

Informier et conseiller le public

- Proposer **des conseils gratuits aux particuliers**
- Offrir **un accompagnement indépendant**

Sensibiliser et former

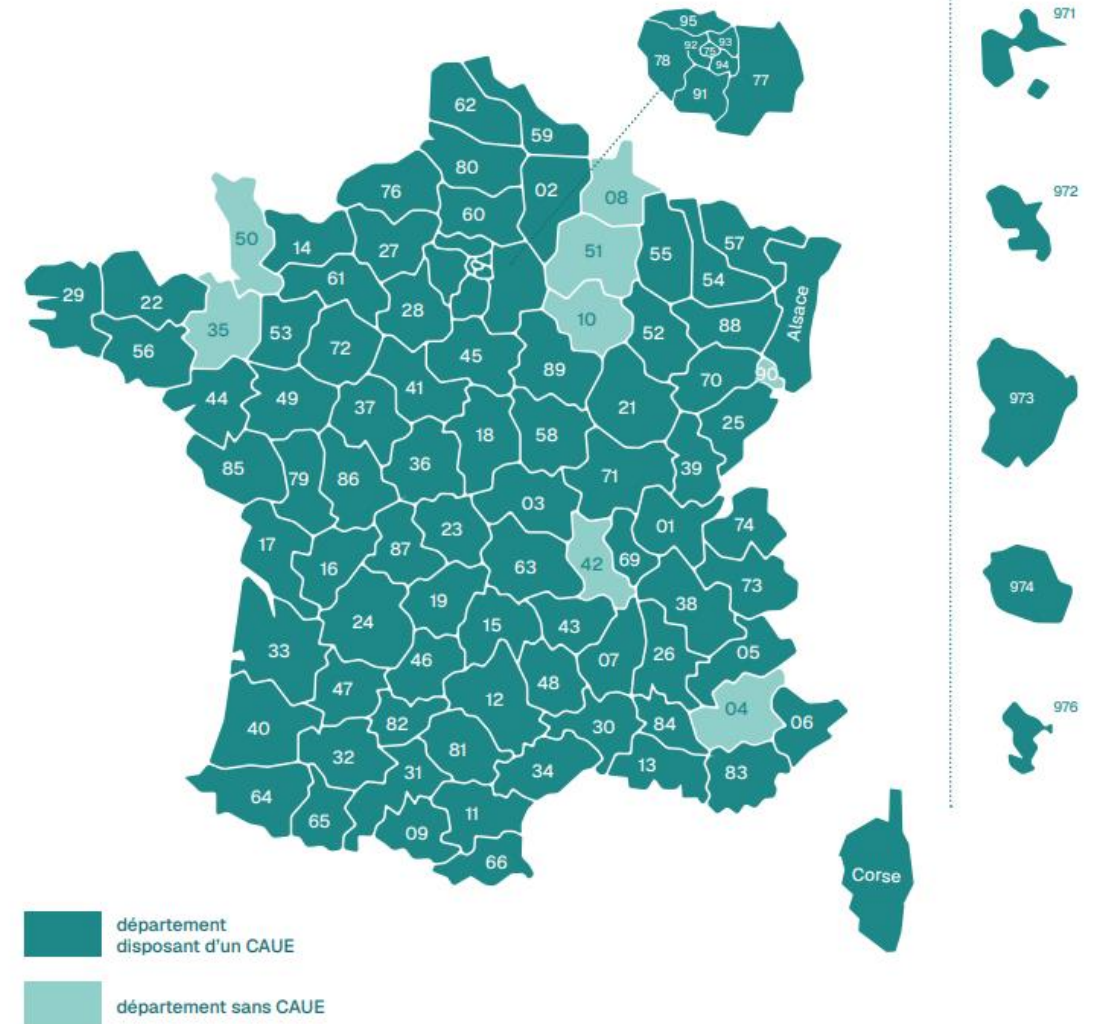
- **Sensibiliser** les citoyens, élus et professionnels à **l'architecture**
- **Développer une « culture architecturale »**

Aider les collectivités locales

- Proposer une expertise transversale permettant **aux élus de passer de « l'idée au projet »**

- Des associations créées à **l'initiative des Conseils Départementaux**
- **Un financement public dédié** (taxe d'aménagement départementale)
- **Une gouvernance partenariale** : élus des collectivités, Etat, représentants des professions et personnes qualifiées.

➔ **Dans le Morbihan la MAEB et le CROAB dispose d'un siège au conseil d'administration**



**UNE MISE EN ŒUVRE PRESQUE PARFAITE!
91 CAUE (92 en 2025)**

LE RESEAU DES CAUE

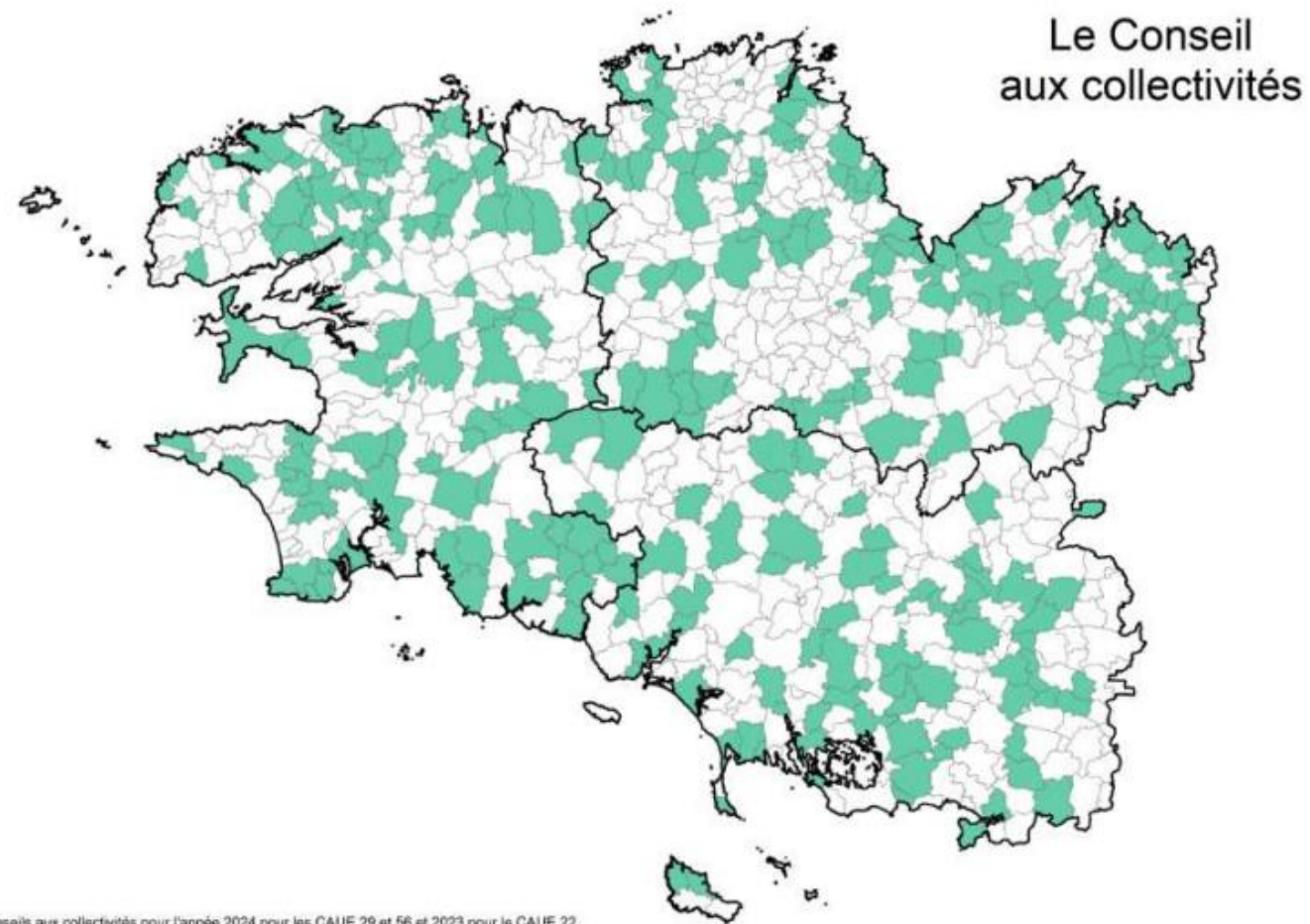
- **1 000 experts salariés** rompus aux problématiques opérationnelles de terrain,
- **1 930 administrateurs** mobilisés.

- **Chaque année, on recense :**

DES INTERVENTIONS DIVERSES

- **80 000 conseils** pour construire, agrandir, rénover un logement, un bâtiment, aménager une parcelle,
- **12 000 actions de conseils et d'accompagnement au profit des collectivités (communes et EPCI),**
- **63 000 élèves** (2 731 actions pédagogiques en milieu scolaire) et **6 200 stagiaires en formation.**

Les **collectivités** accompagnées en **BRETAGNE**



Conseils aux collectivités pour l'année 2024 pour les CAUE 29 et 56 et 2023 pour le CAUE 22

ACTUALITE NATIONALE :

La réforme de la taxe d'aménagement

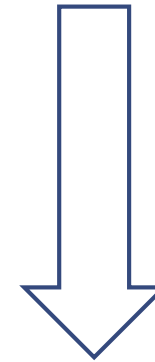
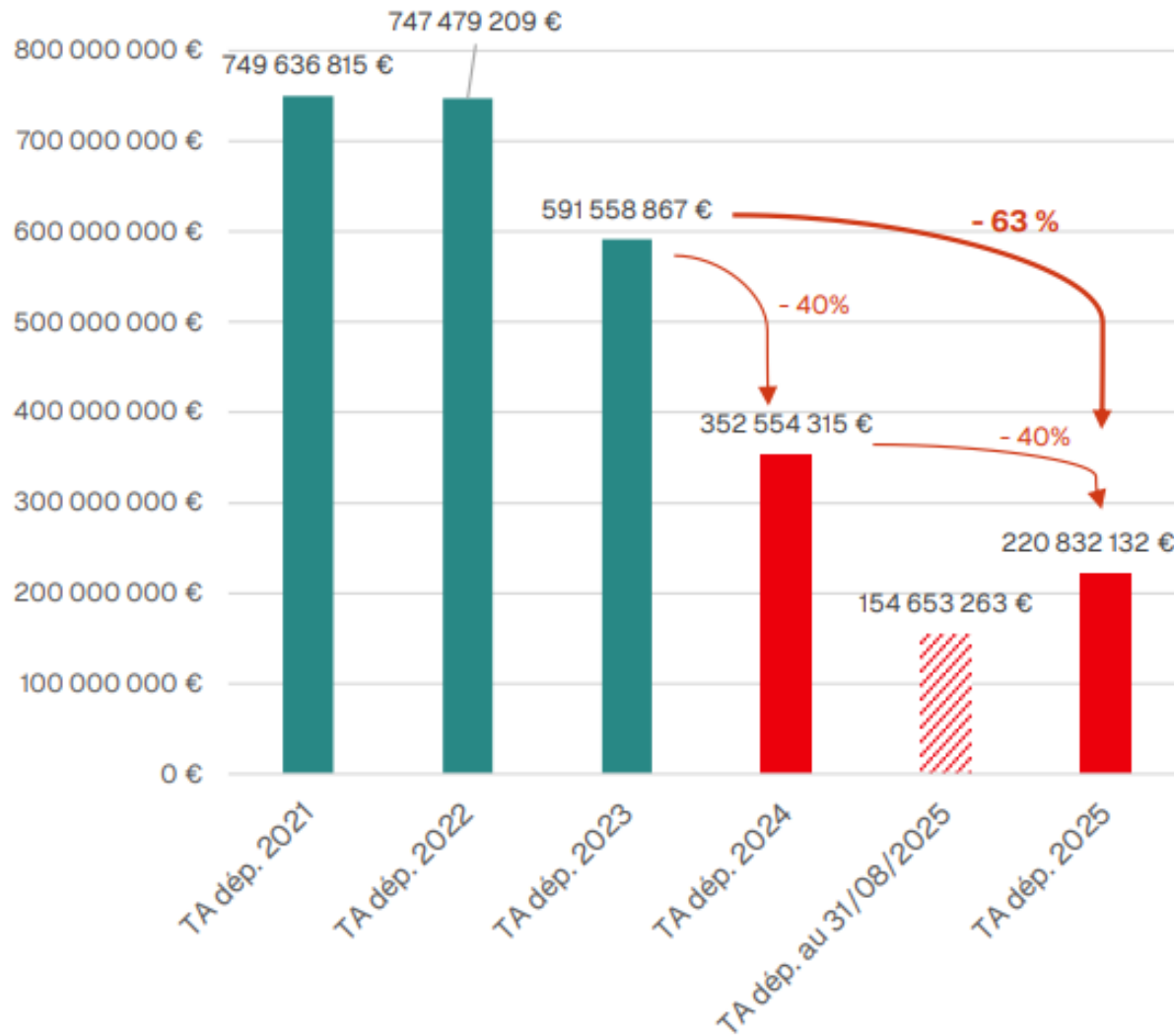
- **Les évolutions, entrées en vigueur en septembre 2022 concernent :**
 - ▣ **La gestion de la taxe** : la collecte étaient confiées aux DDT, désormais ce sont les DDFIP qui gèrent le processus entier ;
 - ▣ **Le décalage de l'exigibilité de la taxe** : la taxe était exigible après réception de l'autorisation d'urbanisme (en deux fois, 12 et 24 mois après réception). Elle l'est désormais après les travaux achevés ;
 - ▣ **Le renvoi aux Maires** de vérifier le bon achèvement des travaux.

Le processus est donc allongé et conditionné à la déclaration d'achèvement des travaux.

- **Les arguments ayant justifié la réforme sont d'éviter les remboursements de trop perçus qui existaient avec l'exigibilité en amont et de favoriser la dématérialisation**

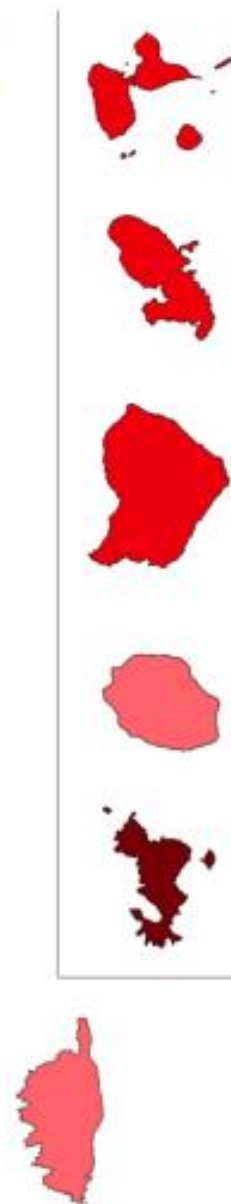
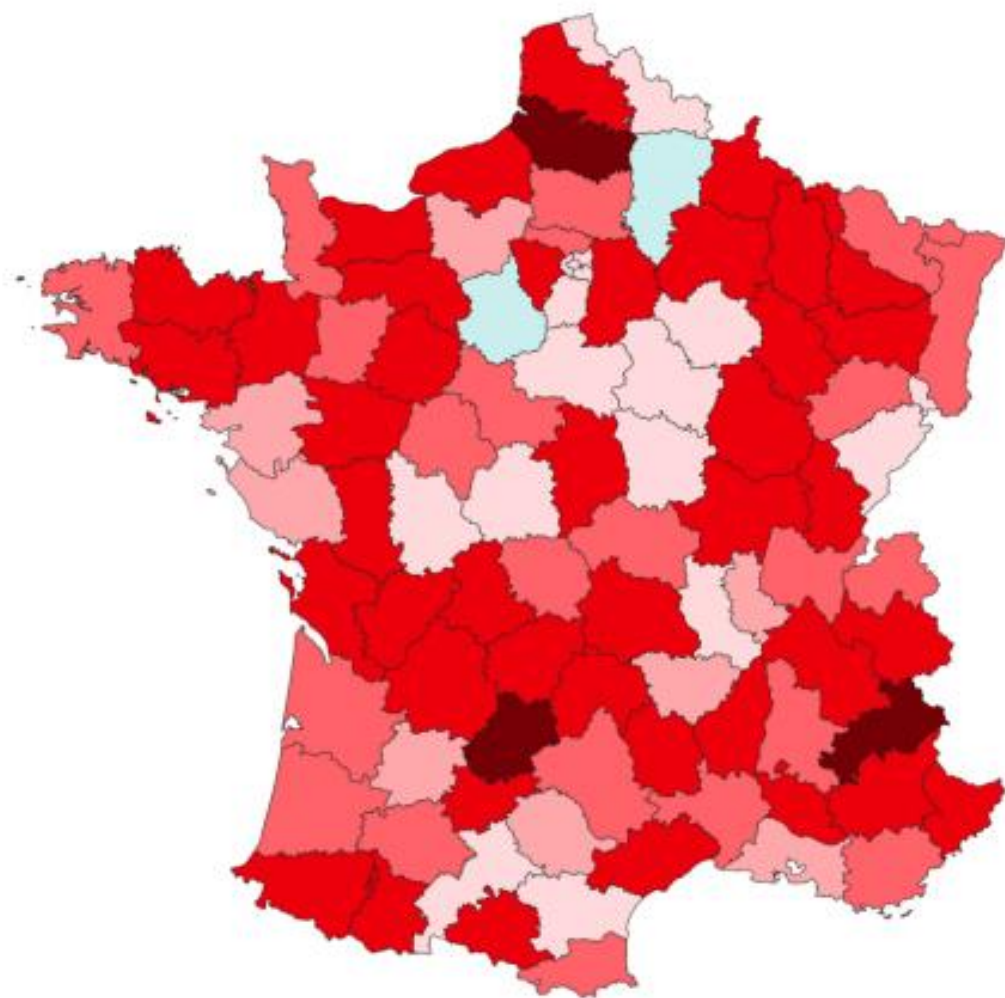
Montants de taxe d'aménagement reversée aux Départements

Analyse FNCAUE d'après chiffres DGFIP



500 millions d'euros en moins pour les départements depuis la mise en place de la réforme

Carte des évolutions de montants reversés de taxe d'aménagement départementale entre 2023 et 2025



Evolution de la TA départementale reversée entre 2023 et 2025:

- Augmentation
- Diminution jusqu'à -50% inclus
- Entre -50% et -60% inclus
- Entre -60% et -70% inclus
- Entre -70% et -80% inclus
- Entre -80% et -90% inclus

Crise des CAUE

Les parlementaires mobilisés



67 parlementaires ont
interpellé le Gouvernement
23 questions à l'Assemblée nationale
48 questions au Sénat

3 rapports appellent à un
soutien des CAUE dans le PLF

333 parlementaires signataires
d'amendements pour soutenir
les CAUE dans le PLF

Une belle reconnaissance de l'action des CAUE Qui doit se concrétiser via la **Stratégie Nationale de l'Architecture**

Stratégie
nationale pour
l'architecture
2025-2029



EN RÉSUMÉ, les CAUE sont des facilitateurs

- ➔ Ils préparent le terrain**
 - ➔ Améliorent par leurs conseils la qualité des projets**
 - ➔ Orientent vers les architectes**
-Sans jamais se substituer à eux.**

Le + pour les collectivités

- Meilleure qualité architecturale globale
- Cohérence du territoire

Le + pour les architectes

- Clients mieux préparés
- Projets plus qualitatifs

Quelques exemples

DÉVELOPPER L'ESPRIT DE PARTICIPATION

[art. 7 Loi sur l'Architecture]
CAUE du Finistère

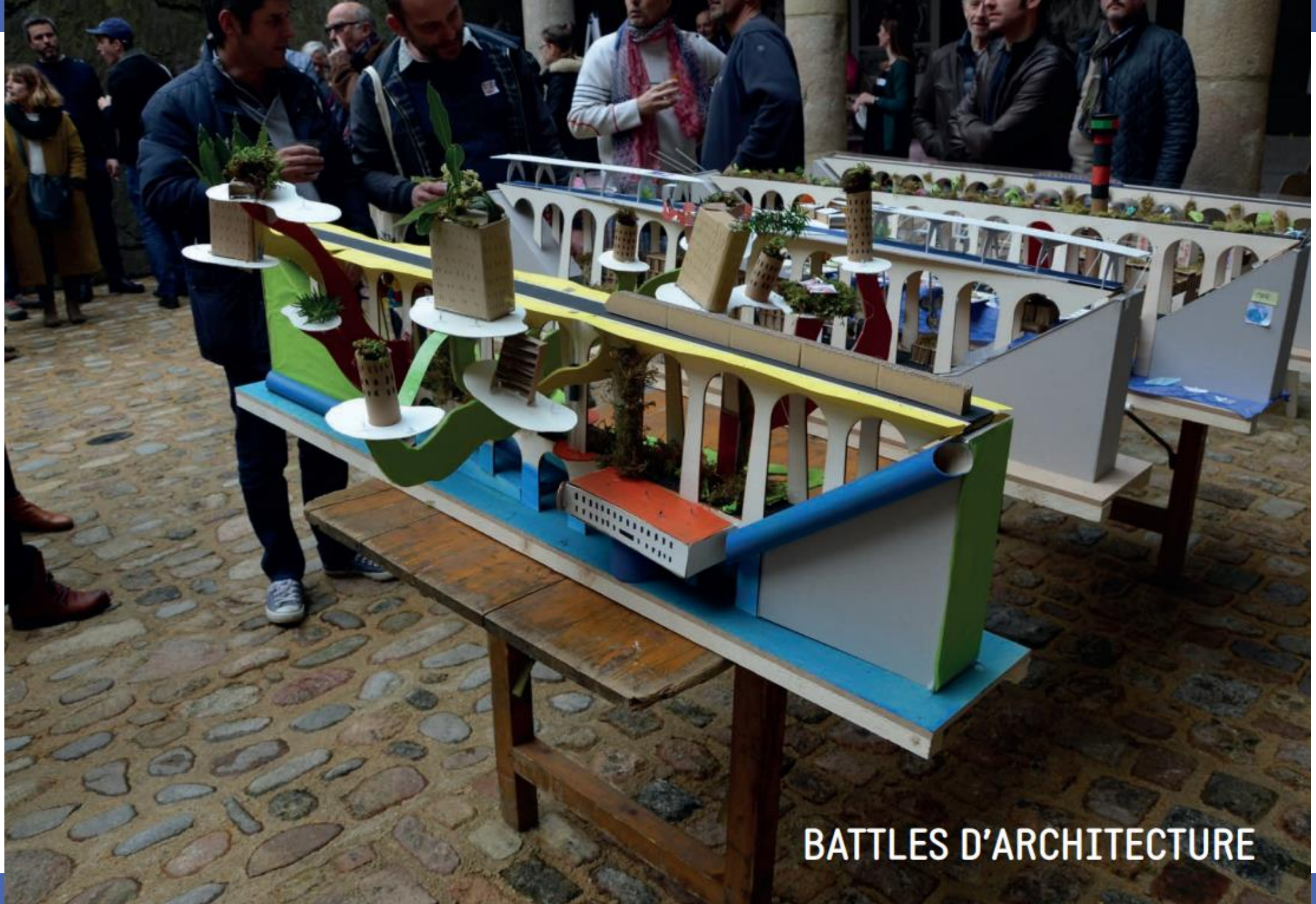




ATELIERS BANCS PUBLICS



ITINÉRAIRES PÉDAGOGIQUES



BATTLES D'ARCHITECTURE



PROGRAMMATION ACTIVE (PAF !)



ATELIERS PIERRE SÈCHE



CHIFOUMI



ARCHI À L'OUEST



JEUNES ARCHITECTES (JAPO #2)

ATELIER ECILA

CLAIRE DENIC

CALC

FACETTES PAYSAGES

ATELIER DES EMBRUNS

ATELIER ÉCOUMÈNE

JAUNE PAILLE

GAA

FIGURA

ATELIER ATLAS

BRETAGNE LAB

ATELIER KUBIS

KERVANN TAISNE

Jeunes
Architectes
Paysagistes
Ouest #2

**DERNIÈRE
GÉNÉRATION**
D'ARCHITECTES & DE
PAYSAGISTES INSTALLÉS
EN CÔTES D'ARMOR

Exposition
18.10.24 > 17.01.25

²²
CAUE

**15 ÉQUIPES
12 ARCHITECTES
03 PAYSAGISTES**

**8 sur SBAA dont 1 paysagiste
2 sur LTC dont 2 paysagistes
3 sur Dinan Agglomération
1 sur Leff Armor
1 sur LTM**

Sommaire

00. Contenu de l'exposition	P. 005
01. Iris Chervet	P. 013
02. Parages	P. 025
03. Balsa Architectes	P. 037
04. Patine Office	P. 049
05. Studio Pili Pili	P. 061
06. Judith Lemoine	P. 073
07. Ensemble.s	P. 085
08. Grès Architecte	P. 097
09. Amade Architecte	P. 109
10. Gauffeny Fontaine	P. 121
11. Acajü	P. 133
12. En route brouette !	P. 145
13. Atelier Madrae	P. 157
14. Atelier de la Tour	P. 165
15. ha.architecte	P. 177

Critères de participation

1. âgés de moins de 40 ans
2. installés en Côtes d'Armor
3. titulaire du diplôme et inscrit au CROA
4. société de moins de 10 ans
5. un projet réalisé ou en cours de réalisation dans le grand Ouest



01

ATELIER IRIS CHERVET



01

ATELIER IRIS CHERVET



02

PARAGEE



02

PARAGEE



03

BALGA ARCHITECTES



03

BALGA ARCHITECTES



04

PATINE OFFICE



04

PATINE OFFICE



05

STUDIO PULPLU



05

STUDIO PULPLU



06

JUDITH LEMOINE



06

JUDITH LEMOINE



07

ENSEMBLE S



07

ENSEMBLE S



08

ORÈS ARCHITECTE



08

ORÈS ARCHITECTE



09

AMADE



09

AMADE



10

GAUFFREY FONTAINE



10

GAUFFREY FONTAINE



11

ACAÏE ARCHITECTES



11

ACAÏE ARCHITECTES



12

EN ROUTE BROQUETTE !



12

EN ROUTE BROQUETTE !



13

ATELIER MADRAL



13

ATELIER MADRAL



14

ATELIER DE LA TOUR



14

ATELIER DE LA TOUR



15

HUÏL ARCHITECTE



15

HUÏL ARCHITECTE

Nicolas Duverger, CAUE du Finistère
Christophe Gauffeny, CAUE des Côtes d'Armor
Kristell Jamme, CAUE du Morbihan